

AVIS N° 074-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2018-2025

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 05 juin 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 11 501 271 155 FCFA (Onze milliards cinq cent un millions deux cent soixante et onze mille cent cinquante-cinq FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 E-mail : corisbourse@coris-bourse.com

Fait à Abidjan, le 23 mai 2022

Le Directeur Général




Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

